

Chatillon : 1944.02.13 : Pillage de la maison Oberreiner sur la Tour.

REGION  
du LYONNAIS

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie  
de l'AIN

Section  
de NANTUA

Brigade  
de CHATILLON  
de-MICHAILLE

N° 25 du  
16/2/1944

PROCES-VERBAL  
de renseignements  
sur un vol de dif-  
férents objets  
commis au préju-  
dice de Mr. OBER-  
REINER (Pierre)  
dt. à Châtillon-  
de-Michaille,  
(Ain)

EXPEDITION.

955

CEJOURD' HUI, seize Février Mil neuf cent  
quarante-quatre, à quatorze heures,  
Nous, soussignés, BECLERE (François)  
et NOVEL (Emile)  
gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-MICHAIL-  
LE, département de l'AIN, revêtus de notre uni-  
forme et conformément aux ordres de nos Chefs,  
rapportons que le 15 Février 1944 à 15 heures,  
étant à notre caserne, s'y est présenté Monsieur  
OBERREINER (Pierre), 48 ans, industriel, demeur-  
ant à CHATILLON-de-MICHAILLE (Ain), qui nous  
a fait la déclaration suivante:

" Dimanche 13 Février 1944, vers 11 heures, ma-  
" dame MERMIER habitant le bourg de CHATILLON-de-  
" MICHAILLE, a vu un soldat des Troupes d'Opéra-  
" tions rentrer dans mon immeuble sis sur "LA  
" TOUR", habité seulement pendant la bonne sai-  
" son. Elle m'a dit : ((Ils ont dû faire du pro-  
" pre)).  
" Lundi 14 courant, je me suis rendu dans mon  
" habitation où j'ai constaté que ce soldat  
" avait fracturé la porte d'entrée à coups de

EXPEDITION.

à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à  
Nantua

Vu et transmis par le Commandant de Brigade  
Le 17 Février 1944.

ARCHIVES DE L'AIN  
PROPRIETE PUBLIQUE

" habitation où j'ai constaté que ce soldat  
" avait fracturé la porte d'entrée à coups de  
" pioche. Pour éviter qu'un bris de vitre attire  
" l'attention des voisins, l'auteur de ces méf-  
" faits avait eu soin de coller des bandes de  
" "SPARADRAP", sur les carreaux de la porte.  
" J'ai pénétré dans les appartements. Un désor-  
" dre indescriptible régnait (armoires vidées, lits  
" lits défaits ou éventrés, linges épars sur le  
" parquet).  
" En rangeant, j'ai constaté la disparition de  
" nombreux articles dont voici l'énumération:  
" Un écrin contenant 24 couverts en argent,  
" 130 grammes, un écrin contenant 12 cueillers  
" à café, un écrin contenant 12 couteaux de ta-  
" ble avec virole en argent, un écrin contenant  
" 12 couteaux à dessert, avec virole en argent,  
" 12 serviettes à toilette, neuves, nid d'abeil-  
" les, 3 serviettes éponge, une paire de chaus-  
" sures, basses pour hommes, neuves, une paire de  
" chaussures basses pour dame, neuves, un coupon  
" tissu soie noire, en 140 centimètres de large  
" de 5 mètres de long, un litre d'eau de Cologne  
" Une étole de fourrure en Skunks, deux paires  
" de chaussettes en laine, un sac de dame en  
" cuir (valeur 1800 francs en 1942), une grande  
" valise.  
" Je ne puis dire actuellement si ce sont les

Toutes les pièces, au nombre de sept, ont été fouillées, ainsi que le grenier. Les meubles ont été forcés et le contenu a été jeté épars sur le parquet. Les literies ont été retournées.

Aucune empreinte n'a pu être relevée à l'intérieur. A l'extérieur, on remarque, dans la neige, dans traces de chaussures, ainsi que l'empreinte d'une valise assez lourde, vraisemblablement celle prise dans la maison et qui a dû servir à emporter les objets dérobés.

Effectuant une enquête, nous avons reçu la déclaration suivante de madame MERMIER, née STELLER (Eugénie), 54 ans, sans profession, demeurant à CHATILLON-de-MICHAILLE (Ain)

" Dimanche, 13 Février 1944 vers 11 heures, un soldat Allemand a frappé à la fenêtre de ma cuisine. J'ai ouvert. Cet homme m'a demandé où se trouvait mon mari et mes fils. J'ai répondu à ces questions.

" Ensuite ce soldat s'est dirigé vers l'immeuble appartenant à Monsieur OBERREINER, inhabité en mauvaise saison. Il a pénétré dans un hangar attenant, puis il a fait le tour de la maison. Ensuite je ne l'ai pas revu.

" Le lendemain, j'ai rencontré monsieur OBERREINER et je lui ai fait part de ce que j'avais remarqué.

" Lundi 14 courant, cet homme est venu et il a constaté que sa maison avait été pillée.

" En ce qui me concerne, je ne puis dire si ce méfait a

.....

" seules choses qui m'ont été soustraites, en raison du désordre qui règne dans les pièces fouillées. Je ne pourrai m'en rendre compte que lorsque j'aurai besoin de ces objets.

" J'estime le préjudice que m'est causé à la somme de 20.000 à 25.000 francs, évaluation toute relative, puisque une grande partie de ce qui m'a été pris est introuvable dans le commerce.

Lecture faite, persiste et signe.

Le 16 Février 1944 à neuf heures, les gendarmes BECLERE (François) et NOVEL (Emile), en patrouille à la résidence sont rendus sur les lieux et ont constaté ce qui suit:

L'immeuble de monsieur OBERREINER est situé sur " LA TOUR " à CHATILLON-de-MICHAILLE, en un lieu assez retiré. Il est habité que pendant la bonne saison. L'entrée principale se trouve sur la façade sud. La porte d'entrée à deux vantaux, dont la partie supérieure est vitrée, est ouverte.

Sur le vantail droit, la moulure, en relief, à laquelle est fixée une grille en fer a été arrachée vraisemblablement à l'aide d'une pioche. Cet outil a été pris dans un hangar attenant à la maison. La grille enlevée, l'auteur de ce méfait a brisé la vitre, ce qui lui a permis de déverrouiller les deux targettes placées à l'intérieur sur le vantail de gauche et d'ouvrir la porte.

Toutes les pièces

" été commis par le soldat Allemand, car je ne l'ai pas vu opérer.

Lecture faite, persiste et refuse de signer.

Aucun autre témoignage n'a pu être recueilli. La disposition de l'immeuble ne permet pas aux voisins, assez éloignés d'ailleurs, de voir l'entrée principale de la maison. D'autre part ces parages sont très peu fréquentés, surtout en cette saison.

Notre enquête continue. Tout fait intéressant parvenu à notre connaissance fera l'objet d'un nouveau procès-verbal.

### TROIS EXPEDITIONS:

La première à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à Nantua,  
la deuxième, par la voie hiérarchique, à Monsieur le Préfet de l'Ain à BOURG,  
la troisième à nos Chefs.

#### **13 février 1944 : Chatillon : Pillage de la maison Oberreiner.**

Mr Pierre Oberreiner, industriel à Chatillon a fait la déclaration suivante aux gendarmes de la localité :

« Dimanche 13 février vers 11 heures, Mme Mermier habitant Chatillon a vu un soldat allemand entrer dans mon immeuble situé sur la Tour, habité seulement durant la bonne saison.

Lundi 14, je me suis rendu dans mon habitation où j'ai constaté que ce soldat avait fracturé la porte d'entrée à coups de pioche.

Pour éviter qu'un bris de vitre attire l'attention des voisins, l'auteur de ces méfaits avait eu soin de coller des bandes de sparadrap sur les carreaux de la porte.

J'ai pénétré dans les appartements. Un désordre indescriptible régnait : armoires vidées, lits défaits et éventrés, linges épars sur le parquet.

En rangeant j'ai constaté la disparition de nombreux articles dont voici l'énumération : Un écrin contenant 24 couverts en argent, un écrin de 12 cuillères à café, un écrin contenant 12 couteaux de table avec virole en argent, un écrin contenant 12 couteaux à dessert avec virole en argent, 12 serviettes à toilette neuves et 3 serviettes éponge, une paire de chaussures neuves pour homme, une paire pour dame, ....

J'estime le préjudice qui m'est causé entre 20 000 et 25 000 francs ; évaluation toute relative puisqu'une grande partie de ce qui m'a été pris est introuvable dans le commerce. »